



# Commune de DORTAN (01590)

5. Institutions et vie politique  
5.3 – Désignation de représentants

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2026 N° 2026-030

Nombre de conseillers :

En exercice : 19  
Présents : 16  
Votants : 19

Date de la convocation :

21 avril 2026

Vote	
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en sous-préfecture de Nantua le 06/05/2026
- affichage du 06/05/2026 au 05/07/2026

Président : Lionel CORNATON, Maire

**PRESENTS** : CORNATON Lionel – RODIA Romain – BAPTISTA MONNET Emeline – VERGNE Jérôme – FACCHINETTI Sandrine – COLOMB Pascal – JOACHY Jean-Paul – LAMBERT Yves (arrivée à 19h08) – DROUINAUD Philippe - SIMONIN Annabelle – BRIDOUX Gérald – DEBOVE Alexandra – DALPHIN Marlène – COLLOMB Mariane – PIVARD Michel – BOUVIER SERRAND Coralie

**EXCUSES** : DAVID-HENRIET Christophe (pouvoir à Michel PIVARD) – DURET Janine (pouvoir à BOUVIER SERRAND Coralie) – MAÎTRE Séverine (pouvoir à FACCHINETTI Sandrine)

**Secrétaire de séance** : Sandrine FACCHINETTI

**OBJET :**

REPRESENTANTS  
CALEOL DYNACITE

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'il est membre de droit de la Commission d'Attribution Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) pour DYNACITE. Cette commission est chargée de l'examen des demandes de logements sociaux et de leur attribution.

Il explique que DYNACITE, par courrier en date du 31 mars dernier, a contacté la Commune concernant les modalités de représentation du maire au sein de la CALEOL. Conformément à l'article R. 441-9 du Code de la Construction et de l'Habitation, le Maire peut, en cas d'impossibilité de participer à cette commission, se faire représenter.

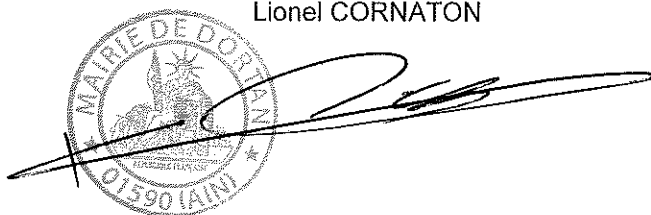
Il propose de désigner Mme Emeline BAPTISTA MONNET, Adjointe au Maire déléguée au Logement et M. Jean-Paul JOACHY, conseiller municipal, pour représenter la Commune de DORTAN, en son absence, au sein de la CALEOL pour DYNACITE.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de M. le Maire entendu et après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- DESIGNER Mme Emeline BAPTISTA MONNET, Adjointe au Maire déléguée au Logement et M. Jean-Paul JOACHY, conseiller municipal, pour représenter la Commune de DORTAN, en l'absence du Maire, au sein de la CALEOL pour DYNACITE.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.  
LE MAIRE,  
Lionel CORNATON



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : NOMINATION DE REPRESENTANTS A LA CALEOL POUR DYNACITE

.....  
Date de décision: 29/04/2026

Date de réception de l'accusé 06/05/2026  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : DEL2026030

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20260429-DEL2026030-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de représentants

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : DEL 2026030 du 29042026 NOMINATION DE REPRESENTANTS A LA  
CALEOL DYNACITE.pdf ( 99\_DE-001-210101481-20260506-  
DEL2026030-DE-1-1\_1.pdf )